

STAGE EN ENTREPRISE

OBJECTIF

Le stagiaire doit progressivement découvrir l'environnement professionnel dans le domaine de l'image qui l'intéresse.

Les activités confiées par l'entreprise d'accueil pourront être des tâches simples d'exécution ou de création, mais les objectifs principaux de ce premier stage sont la découverte et l'observation d'un secteur d'activité en relation avec la création graphique. Cette expérience permettra à l'étudiant de se sensibiliser au secteur d'activité choisi, de découvrir son organisation, son fonctionnement, ses métiers, ses relations externes, ses exigences...

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'ESCIN et l'entreprise établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'ESCIN

CALENDRIER

1 semaine du 5 avril au 10 avril 2010 inclus. Cette semaine peut être renouvelée 2 fois de manière facultative consécutivement ou durant les périodes de congés scolaires.

MODALITES DE SUIVI DU CENTRE

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'ESCIN
- Si nécessaire un formateur de l'ESCIN prend contact avec le maître de stage

EVALUATION

- Une grille d'évaluation sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage.